

Données épidémiologiques

1 494 cas COVID confirmés par diagnostic biologique (PCR)

694 hospitalisations en cours

dont 176 patients en réanimation (âge moyen : 63 ans), dont 43 d'IDF et 11 du Grand Est

517 retours à domicile / 144 décès (âge moyen : 81 ans)

3 727 passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 (En cours de consolidation, compte tenu du codage des diagnostics parfois réalisés à postériori / Source : Sursaud/Santé publique France, données disponibles jusque J-1)

COVID-19	Cas confirmés	Taux pour 100 000	Hospitalisations	Dont réanimations	Retours à domicile	Décès
Loire-Atlantique	575	40,0	264	64	160	51
Maine et Loire	202	24,8	174	53	196	44
Mayenne	159	52,1	71	14	22	12
Sarthe	394	70,3	113	23	95	21
Vendée	140	20,5	72	22	44	16
Total région	1494	39,3	694	176	517	144

Source SI-VIC

Surveillance en Etablissements Médico-Sociaux

287 signalements (69% des signalements concernent des EHPAD)

758 résidents covid (possibles et confirmés)

473 professionnels covid (possibles et confirmés)

38 résidents décédés

A noter : Les indicateurs présentés sont issus des données extraites vendredi 3 avril 2020 à 14h30 depuis l'outil de surveillance Santé publique France dédié (Voozanooehpadcovid19) qui est opérationnel pour les Ehpads/EMS depuis vendredi 28 mars 2020 dans la soirée. Ainsi, ces données concernent probablement essentiellement des épisodes encore en cours et sont non-consolidées.

Prévenir et gérer la crise

En lien avec le Centre National de Gestion, qui recense les directrices et directeurs volontaires issus de la Fonction Publique Hospitalière, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire met en place à compter du lundi 06 avril une **réserve de mobilisation des directeurs (RMD)** pour venir en appui au sein des établissements impliqués dans la gestion de crise, qu'ils soient sanitaires, sociaux ou médico-sociaux. Ce dispositif a vocation à venir en appui quel que soit le statut juridique, si le besoin en est exprimé dans les prochains jours et semaines, en lien avec l'évolution du contexte COVID. **A partir du vivier de volontaires, une réserve de directeurs est pré-positionnée sur les cinq départements ligériens.** [En savoir +](#)

Nos 5 priorités :

- accompagner la structuration du 1er recours (médecine de ville) pour les formes bénignes;
- organiser la réponse hospitalière pour les formes sévères et graves;
- prendre soin des plus vulnérables (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap, précaires, migrants, personnes touchées par des problématiques de santé mentale, personne vivant avec une addiction...);
- prévenir et expliquer les gestes barrières et l'intérêt du confinement;
- gérer les situations d'urgence et être solidaires.

CHIFFRES CLES

Activée le 26 mars, la plateforme renforts-COVID Pays de la Loire est ouverte aux professionnels volontaires (soignants et non-soignants) pour se faire connaître et aux structures de santé pour faire connaître les besoins de renforts en personnels. Au 6 avril, **2200 professionnels inscrits et une centaine de mobilisations.**

En cas de symptômes COVID (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires..) contactez en priorité votre médecin traitant ou le médecin le plus proche de votre domicile et le Samu Centre 15 en cas de gravité ou d'urgence (ou si vous n'arrivez pas à trouver un médecin).

et le 0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24
Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.